

INSCRIPTIONS

Ecole Intercommunale de la Haute Vallée de la Loue

Demande d'inscription de votre enfant (ou vos enfants) pour l'année scolaire 2026/2027 par messagerie.

Pour toute nouvelle inscription, vous êtes invités à formuler votre demande à l'adresse suivante **dès maintenant et avant le vendredi 5 juin de préférence :**

ecole.vuillafans@ac-besancon.fr

Vous voudrez bien remplir la fiche de renseignements jointe faisant apparaître :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant.
- Adresse(s), profession(s) des parents et lieu de résidence principale de l'enfant en cas de séparation des parents
- Numéros de téléphone des parents...

Si votre enfant aura besoin d'utiliser le transport scolaire pour se rendre sur son lieu de scolarisation, vous devrez faire **une demande de titre de transport en ligne** sur le site du **conseil régional** (transport scolaire) à partir du 15 juin.

Les enfants nés en 2023 sont concernés par ces nouvelles inscriptions.

Les élèves déjà scolarisés à l'Ecole Intercommunale sont inscrits automatiquement pour l'année prochaine.

Les documents suivants devront être joints à votre demande

Vous pourrez choisir de déposer ces documents au format papier à l'école de Vuillafans ou de les renvoyer par mail.

- ☐ **Certificat de vaccinations** (document à fournir ou pages de vaccination du carnet de santé) **attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires**
- ☐ **Photocopie des pages du livret de famille (celles concernant l'enfant et les parents)**
- ☐ **Attestation de domicile (photocopie d'une facture E.D.F...)**
- ☐ **Certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés en 2025/2026 (lorsque ce document vous aura été remis par l'école fréquentée actuellement)**

Une prise en compte de votre demande vous sera envoyée.

PERISCOLAIRE : *Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour l'année 2026/2027 au périscolaire, vous devez prendre contact avec Marielle MARTINI. (perivuillafans@orange.fr)*

Vous recevrez d'autres informations ultérieurement.

Bien cordialement

Jean-Sébastien BORELLA